

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE
Conseil d'Administration
25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 du mois de juin à 18 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni à l'EHPAD, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous la présidence de Madame la Vice-Présidente.

Etaient présents : Monsieur Jean CHARRIER, Monsieur Eric DANGLLOT, Madame Huguette DARIET, Madame Marie-Françoise GABORIT, Madame Catherine GARANDEAU, Madame Bernadette GAUTREAU, Monsieur Daniel GRIT, Madame Claudine ORDONNEAU.

Etaient absents excusés : Monsieur Jean-Pierre AYME, Madame Nathalie DALAIS-CHUSSEAU, Madame Michèle Da SYLVA, Monsieur Maxence De RUGY, Madame Sonia FAVREAU.

Pouvoirs : Monsieur Maxence de RUGY donne POUVOIR à Madame Catherine GARANDEAU. Madame Da Sylva donne pouvoir à Madame Huguette DARIET

Convocation du 19 juin 2019

Nombre de membres : 13

Présents : 8 ;

Suffrages exprimés : 8

Quorum : 7

1) EHPAD/FINANCES – Tarifs journaliers

Madame la Vice-Présidente du CCAS invite les membres du Conseil d'administration à voter les tarifs Hébergement et Dépendance proposés par le Conseil Départemental à compter du 1er janvier 2019 :

	2018	2019
HEBERGEMENT		
Tarif journalier	50.06	51.90
Tarif journalier - 65 ans	63.00	67.28
DEPENDANCE		
Groupe 1 (GIR 1 à 2)	20,06	19.21
Groupe 2 (GIR 3 à 4)	12,73	12.19
Groupe 3 (GIR 5 à 6)	5,40	5.17

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

décide

1°) de voter les tarifs 2019 ;

2°) d'autoriser le Président ou la Vice-présidente à signer tout document se référant à ce dossier.

**Pour extrait conforme au registre,
A Talmont-Saint-Hilaire, le 1^{er} juillet 2019
La Vice-Présidente, Catherine GARANDEAU**

Certifiée exécutoire à compter du 3/07/2019
après transmission en Sous-Préfecture

